

**Bureaux de vote** | Trois bureaux de vote seront organisés à la salle des fêtes. Avant de venir voter, merci de **vérifier le numéro de votre bureau et n'oubliez pas votre pièce d'identité obligatoire pour voter, ainsi que votre carte électorale.**

**Vote par procuration** | Le vote par procuration permet de se faire représenter le jour de l'élection par un électeur de son choix, inscrit dans la même commune et qui n'a pas reçu d'autre procuration en France.

La démarche s'effectue au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance le plus proche de votre lieu de résidence ou travail.

Vous devez vous présenter en personne muni de votre justificatif d'identité. La démarche peut être faite sur le formulaire disponible au guichet de l'une de ces autorités ou pour gagner du temps vous pouvez le préparer depuis votre domicile (Cerfa 14952\*01). Le formulaire doit être rempli sur ordinateur puis imprimé (**sur 2 feuilles**). Le mandant (celui qui donne procuration) doit ensuite l'apporter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance (du domicile ou du lieu de travail) et le signer sur place.

## Recensement militaire

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire** (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

En cas d'absence de recensement :

- Le jeune ne sera pas convoqué à la **JDC** et ne pourra pas y participer.
- Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- Il ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

## Sécurité routière

Nous constatons régulièrement que des automobilistes prennent la **place de la mairie en contre-sens**. Nous vous rappelons que cette voie est à sens unique et nous vous prions pour la sécurité de tous, de respecter le code de la route.

## Agenda

03/03  
Salle J-M  
PRONO

Er Stiren vous propose une soirée danses et musiques traditionnelles ouverte à tous de 20h30 à 23h00.  
Entrée 2€.

05/03  
02/04

Mairie

**Permanences Mutuelle** destinées à la population de 9h00 à 12h00. N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !  
Infos/contact : Bastien LE BOT  
06.12.09.11.15

08/03  
Salle J-M  
PRONO

Crêperie éphémère—Venez manger comme à la crêperie! Crêpes et galettes entièrement faites maison, et sous vos yeux! Espace coloriage pour les enfants.  
**Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 12h.**  
**Réservations :** 06 50 84 14 06 ou [amicalelaique.monterblanc@gmail.com](mailto:amicalelaique.monterblanc@gmail.com)  
**Tarifs et infos :**  
<https://m.facebook.com/amicale123soleil/>

9/03  
Mairie

Permanence Conseillère en économie sociale et familiale de 9h00 à 12h00  
Pour obtenir un RDV : prendre contact avec le CCAS de la mairie.



12h00 - Monterblanc - Salle des fêtes

**Dimanche  
8 Mars 2020**

←→

**Crêperie éphémère  
'comme au restaurant'**

A partir de 2,50€



←→

**Réservation et Contact**  
[amicalelaique.monterblanc@gmail.com](mailto:amicalelaique.monterblanc@gmail.com)  
**06.65.09.23.69**

## Comité d'animation—Manifestations 2020

**16/17 mai** : Fête de l'étang : concours de pêche, repas et animations

**29 août** : feu d'artifice, fest noz, pique nique

**31 octobre** : loto

Le comité d'animation loue des chapiteaux et tables aux associations et aux particuliers.  
Réservations au 07.68.17.00.55

### Ecole 1, 2, 3 Soleil

#### Portes ouvertes

L'école 1, 2, 3 soleil ouvre ses portes au public le **vendredi 3 avril de 16h30 à 19h !**

Toutes les familles souhaitant inscrire leur enfant né en 2017 ou 2018 sont invitées à venir rencontrer l'équipe enseignante et à découvrir les projets scolaires !

Pour les familles fréquentant déjà l'école, nous vous invitons à visiter les classes de vos enfants (animations/ exposés/ blog/ arts plastiques/ vente de livres etc).

#### Inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021:

Pour inscrire votre enfant de 2 ou 3 ans, vous pouvez également prendre rendez-vous auprès de la directrice qui se chargera de vous faire visiter l'école. Se présenter avec le livret de famille et le carnet de santé.

**Contact : Mme Deniaud, école publique 1, 2, 3 soleil**  
23, rue de la Fontaine St Pierre—56250 Monterblanc  
02.97.45.91.93 ec.0560620v@ac-rennes.fr

### Ecole Notre Dame de la Croix

Emilie SOULABAILLE, chef d'établissement de l'Ecole Notre Dame de la Croix vous informe de l'ouverture des inscriptions pour la rentrée 2020.

Votre enfant est né en 2018 et a eu ou aura **2 ans** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août.

#### **Votre enfant est né en 2017.**

Vous arrivez sur la commune de Monterblanc.

Vous souhaitez que votre enfant (qui sera scolarisé en maternelle en septembre 2020) puisse **intégrer une classe bilingue**

C'EST SIMPLE ! Il suffit de prendre contact avec Emilie SOULABAILLE au 02.97.45.95.16 ou [eco56.ndc.monterblanc@e-c.bzh](mailto:eco56.ndc.monterblanc@e-c.bzh) afin de demander un rendez-vous à votre convenance. Vous pourrez prendre le temps de poser vos questions et de découvrir l'école Notre Dame de la Croix. Elle vous présentera le projet pédagogique et éducatif.

**Pratique quotidienne de la langue anglaise dès la petite section, projet chorale, intervention de l'école du sport d'Elven, sensibilisation à l'écologie et activités périscolaires seront au rendez-vous en 2020.**

Nous avons également la joie de vous informer de l'ouverture, à la rentrée 2020, d'une filière Français/ Breton !

**Porte Ouverte le vendredi 20 Mars de 16h30 à 19h.**

### EXPOSITIONS

#### **Du 25 février au 18 mars | Exposition de peintures de l'association Les Trois Sources**

Créée en 2005, l'association meuconaise compte une vingtaine d'adhérents. Passionnés de peinture à l'huile, à l'acrylique, au pastel ou à l'aquarelle, ils mettent leurs connaissances au service des autres amateurs pour découvrir et développer leurs connaissances et leurs techniques. Venez découvrir leur travail à la médiathèque.

#### **Du 21 mars au 18 avril | Nos chemins d'Irène Bonacina, dans le cadre de Déclic Tribu, les rdv culturels de GMVA**

Exposition autour de l'album jeunesse « Nos chemins ». La création d'un livre est un voyage, depuis la toute première inspiration jusqu'à la réalisation des images et l'écriture de l'histoire. C'est ce voyage que l'exposition « Nos chemins » nous fait partager.

### ANIMATIONS

#### **Les dictées d'Huguette | Vendredi 6 mars, 10h**

Retrouvez Huguette le premier vendredi de chaque mois pour la dictée d'un texte, apprenez les subtilités de la langue française en vous amusant.

#### **Pour la p'tite histoire | Samedi 7 mars, 11h**

Un moment pour prendre son temps avec son enfant. *A partir de 3 ans. Sur inscription avant le vendredi 6 mars.*

#### **Sortie de la grainothèque | Samedi 14 mars, à partir de 10h**

Afin d'assurer la pérennité du système, la grainothèque est basée sur l'échange et le partage de graines de fruits, légumes, fleurs, arbres et arbustes. En déposant des semences, les adhérents de la médiathèque peuvent prendre en retour celles de leur choix, proposées par un autre jardinier en herbe...

#### **Rencontre « Les principes de la permaculture » par Patrice Lexa, de l'association Pluriel Samedi 14 mars, 14h**

Suivi d'une vente/dédicace de son ouvrage : Une joyeuse alternative.

#### **Atelier avec Irène Bonacina | Samedi 28 mars, 14h**

Consacré à la réalisation d'un paysage en lumière, collage de divers papiers de soie vus en transparence suivant la technique de l'auteure (technique utilisée pour réaliser les images de l'album). *A partir de 5 ans. Inscriptions obligatoires à partir du mardi 25 février. Atelier suivi d'un goûter et d'une vente / dédicace.*

La **chenille processionnaire du chêne** est une larve nuisible qui génère deux types de nuisances : la défoliation des chênes et l'urtication que celle-ci peut provoquer envers l'homme et les animaux au cours des mois de mai et juin.

Afin d'éviter ces désagréments, des traitements organisés par la FDGDON Morbihan, utilisant un traitement biologique préventif sont possibles. La solution appliquée est sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie avant le **27 mars**.

### Formation à la lutte contre les taupes.

La FDGDON Morbihan propose une formation gratuite aux techniques de piégeage.

**Plusieurs journées seront organisées.** Inscrivez-vous dès à présent auprès de la Mairie où des tracts sont disponibles.

Pour toute information complémentaire – FDGDON Morbihan : 02.97.69.28.70

Chaque habitant du Sud-Est Morbihan trie en moyenne 55 kg\* de verre/an. C'est bien, mais nous pouvons encore faire mieux !

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, flacons de parfum... **tous ces emballages en verre se recyclent alors, trions-les tous !**

**Le verre « vaisselle » doit être dirigé en déchèterie**



Un verre, un bol, une assiette ou un plat en verre, ne sont pas admis dans la filière de recyclage du verre, en raison de leur température de fusion supérieure à celle du verre d'une bouteille ou d'un bocal.

La porcelaine, la faïence, le grès, un miroir, une ampoule ou encore une vitre sont également à écarter de la colonne à verre.

Mélangés avec les emballages en verre, ils détériorent la qualité de production du nouveau verre. Dans ce cas, le bon geste de tri est la déchèterie, dans le caisson « non valorisables » ou « gravats » pour la porcelaine et la faïence.



**Le verre déposé dans la poubelle jaune ou d'ordures ménagères est dangereux pour les agents, nuit à la qualité des composts et coûte très cher à la collectivité.**

En 2018, le SYSEM a comptabilisé plus de 1 500 tonnes de verre dans les installations de traitement de déchets. Ce verre déposé avec les ordures ménagères ou la collecte sélective au lieu d'être déposé dans les colonnes à verre **représente un réel danger pour les agents de collecte et les agents de tri**, car il arrive très souvent brisé dans les installations (centre de tri ou Unité de Valorisation Organique). **Il provoque des usures précoces des machines, et nuit à la qualité du compost produit par l'UVO.** Le verre brisé est alors dirigé vers les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux, il est destiné à être enfoui.

Le SYSEM, a estimé qu'en 2018, le coût du verre arrivé dans les installations de traitement à Vannes (centre de tri et UVO) représentait près de 160 000 € pour la collectivité. Ce coût est répercuté aux foyers dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ou la Redevance Incitative (c'est le cas sur Questembert Communauté).

**Le tri du verre est donc un geste très important**

**S'il est déposé dans les colonnes, le verre peut être valorisé dans des conditions de sécurité optimum dans les filières de recyclage.** Il sera fondu puis transformé en nouveaux contenants pour allier préservation des ressources naturelles et économies financières et cela à l'infini !

### Pétanque Inter-Quartiers 2020—Rappel

La date de clôture arrive à grand pas. N'attendez pas plus longtemps, remplissez la feuille d'inscription qui vous a été transmise ou demandez-la par mail à [oiqpm56@gmail.com](mailto:oiqpm56@gmail.com). A défaut, transmettez la composition de votre équipe à cette adresse en indiquant : Nom de l'équipe, lieu de la rencontre, la composition capitaine ou joueur, nom, prénom, adresse, né(e) le, téléphone fixe et portable, mail

\* La cotisation est de 8,00€ par joueur.

\* Clôture des inscriptions le 13 mars 2020.

\* Tirage des poules le 27 mars à 18H30 au complexe sportif Daniel BOURSICOT.

\* Remise des documents le 3 avril à 18H45 au complexe sportif Daniel BOURSICOT.

\* Finale le 6 juin 2020 avec une fin de journée grillade.

### Observatoire Participatif des Mammifères du PNR du Golfe du Morbihan

Tous les habitants des communes du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et de Golfe du Morbihan Vannes agglomération sont invités à répondre à **l'enquête annuelle sur les hérissons et écureuils de notre territoire : rendez-vous sur [www.opm-pnrgm.net](http://www.opm-pnrgm.net).** Vous avez entre le 21 mars et le 21 avril 2020 pour participer !

Soyons nombreux à recenser et protéger ces sympathiques animaux protégés mais sans doute en déclin.